



Christian JAULIN &lt;jaulin44.christian@gmail.com&gt;

## Impact du second confinement sur les activités sportives associatives

BREZAC Laurent &lt;laurent.brezac@lachapellesurerdre.fr&gt;

30 octobre 2020 à 15:59

Bonjour à toutes, bonjour à tous,

Suite aux annonces gouvernementales et à la sortie du décret d'application, j'ai le regret de vous annoncer que **tous les équipements sportifs de la ville (intérieur et extérieur) sont désormais interdits** pour toute pratique individuelle ou associative d'activité sportive. Et ce, jusqu'à nouvel ordre...

**L'accès aux locaux associatifs** (bureaux, stockages, etc...) n'est autorisé **que pour les activités salariées**. Je vous rappelle dans ce cadre que le télétravail est obligatoire s'il est possible.

Nous sommes en attente de compléments d'informations de la préfecture concernant la tenue des réunions obligatoires des associations (conseils d'administration et assemblées générale). D'ici là, considérez que l'utilisation des locaux municipaux pour ce genre d'événements est interdit.

**Aucune date de reprise d'activité ou d'assouplissement n'est pour l'heure définie.**

En ce qui concerne l'avenir, car il faut bien se projeter vers un déconfinement, la politique de la ville restera la même : ouvrir tout ce qui est possible, dès que ça sera possible.

A ce sujet, nous avons tirés quelques leçons du premier déconfinement.

Je vous enjoins en particulier à prendre avec la plus grande prudence les communications de vos fédérations et Ligues/Comités territoriaux.

Je vous rappelle qu'elles n'ont aucune compétence en matière d'autorisation d'accès aux équipements sportifs.

Seule la ville, selon les réglementations gouvernementales ou préfectorales, est en mesure d'autoriser la reprise des activités.

En étant en accord sur ce principe, nous éviterons nombre de frictions inutiles et d'espoirs déçus.

Soyez assurés que les élus et les services de la Ville, en collaboration avec l'Office du Mouvement Sportif, feront comme toujours tout leur possible pour vous aider à traverser cette nouvelle épreuve et à reprendre au plus vite ces sports qui nous passionnent tant .

Cordialement,

**Laurent BREZAC**

*Adjoint au Sport*



LA CHAPELLE  
SUR ERDRE